



Vraie de nature et de cœur



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec une immense fierté que je signe aujourd'hui mon premier « mot de la mairesse » des quatre prochaines années. Je comprends qu'en me reconduisant sans opposition au poste de mairesse, vous avez indiqué que vous adhérez à notre vision collective et aux éléments qui font notre richesse : la protection de l'environnement, un milieu de vie attrayant, la participation citoyenne et l'engagement. J'en suis honorée.

À l'issue des élections, la moitié du conseil a été renouvelée. Bienvenue à Claire Rocher, François Tanguay et Pierre Henrichon. Avec Victor Dingman, Isabelle Couture et Bernard Jeansonne, nous ferons belle équipe et nous travaillerons ensemble dans le meilleur intérêt de tous.

L'arrivée de nouveaux élus marque nécessairement le départ d'autres. Je saisis l'occasion pour remercier Jean-Pierre Naud et Paul-Émile Guilbault pour leur apport précieux au conseil et à la collectivité durant les quatre dernières années. Notre ex-collègue, Jean-Claude Duff, mérite un remerciement spécial pour ses 18 ans de généreux services, de contributions décisives et de participation engagée.

Comme toujours, je remercie tous les membres du personnel pour leur dévouement inlassable et les bénévoles pour leur apport inestimable. C'est ensemble que nous pouvons maintenir l'excellente qualité de vie dont nous jouissons, ici, à Austin.

En temps normal, le Conseil aurait déjà adopté son budget municipal. Cependant, comme les élections ont monopolisé considérablement les ressources internes, le processus de planification budgétaire vient à peine de commencer. Le budget sera adopté lors d'une séance extraordinaire le 17 janvier 2022.

Je ne pense pas me tromper en disant que nous aurions tous souhaité tourner le dos à la pandémie en 2021. Ce ne sera pas le cas. Je vous encourage à rester positifs pour protéger votre santé mentale et celle des vôtres, surtout celle des enfants. Si vous avez besoin d'aide, il existe des ressources. Faites-nous signe au besoin. Nous saurons vous diriger.

Que la nouvelle année vous apporte santé, sérénité, paix, de petits plaisirs et de grandes joies... Et que votre bonheur soit durable.

*Profitez du temps des Fêtes
pour retrouver votre cœur d'enfant
et faire le plein de merveilleux moments en famille.*



4^e trimestre 2021

Sommaire

Vie communautaire.....2-6

Nouvelles de la SPA 7

Enviro-info.....8-9

Patrimoine10-11

Échos administratifs.....12-13

English Content (see reverse)

Les dossiers concernant la politique de la famille et des aînés, les saines habitudes de vie et le développement communautaire relèvent de Renaud Payant-Hébert, agent de développement – vie communautaire. Pour tout complément d'information, appelez-le au 819-843-2388 poste 235 ou écrivez-lui à r.payant@municipalite.austin.qc.ca.

Pour être Austinois à tout âge!

Des nouvelles de notre monde

Sympathies

Nos plus sincères sympathies aux parents et amis de la famille de **Louise Blain**, décédée de la progression fulgurante de la SLA, le 17 novembre dernier. Nous lui rendons hommage pour son engagement dans le milieu, à CASA et au comité culturel.

Félicitations

M. **Alain Godbout**, récipiendaire du prix Reconnaissance de la Table de concertation des aînés de Memphrémagog pour son apport et sa contribution significative à l'amélioration du bien-être des aînés, de leur condition et de leur place dans la société.



M^{me} **Michelle Jacques**, nommée au prix Hommage Aînés 2020 – région Estrie pour son inestimable implication bénévole.



M^{me} **Sylvie Des Roches**, dont la Société pour un monde digne des enfants a collaboré à l'aménagement du nouveau parcours extérieur faisant la promotion des droits de l'enfant, au Marais de la Rivière aux cerises. Magog devient, après Austin, la troisième ville au Québec et la sixième au monde à offrir un tel parcours.

Du nouveau dans le Bottin des produits et services!

Volet Coup de pouce/ bénévolat

Béatrice Arronis, aide bénévole aux devoirs, en français, pour les élèves du primaire.



Volet Artistes et artisans

Normand Délinelle, Spectacle, ateliers d'écriture, conférences.



Consultez le Bottin pour en savoir plus!

municipalite.austin.qc.ca/bottin-service

AÎNÉS - Bottin-Agenda des ressources pour les aînés 2022

La Table de concertation des aînés de Memphrémagog (TCAM) a lancé sa 12^e édition du Bottin-Agenda des ressources pour les aînés.

Cet outil de référence bilingue contient des renseignements sur les ressources et les services offerts dans la MRC de Memphrémagog. Plusieurs services ont été spécifiquement adaptés pour rejoindre les personnes vulnérables et isolées. Le bottin est distribué gratuitement aux retraités et préretraités de la MRC de Memphrémagog. Vous le trouverez à la mairie, dans les biblioboîtes, dans les pharmacies, les cliniques de vaccination et les cliniques médicales.



Chaîne de lecteurs

Connaissez-vous la Chaîne de lecteurs, activité reliée à notre bibliothèque municipale Austin Livres-service?

Elle met à la disposition des citoyens qui veulent en faire partie, des romans récents d'auteurs populaires, mais aussi d'auteurs qui méritent d'être découverts. Contrairement à un club de lecture, il n'y a pas de rencontres de discussion. De plus, les suggestions de lecture des membres sont les bienvenues, ce qui nous permet de partager des styles d'écriture différents.

À titre d'exemple, des auteurs tels que Michael Connelly, Guillaume Musso, Harlem Coben, Ian Manook, Kate Quinn, Louise Penny et Chrystine Brouillet y sont présents. Le tout dernier roman policier de Christine Brouillet, *Sa parole contre la mienne*, figure parmi les derniers livres de la chaîne de lecteurs. Les fans de son héroïne Maud Graham seront peut-être déçus de ne pas la retrouver dans ce livre. Cependant, le sujet est très d'actualité puisqu'elle se penche sur la réalité des femmes victimes de crimes sexuels. Elle y fait habilement un retour sur la situation des années 1980. Comme l'agresseur est un animateur vedette, c'est un clin d'œil à ce qui se passe dans l'actualité récente.

Si vous êtes intéressés à devenir membre de la chaîne de lecteurs, écrivez à Gaëthane Lafontaine, gaetanel@yahoo.com.

Comité des usagers de Memphrémagog

Le Comité des usagers de Memphrémagog est une équipe de bénévoles qui vous aide à obtenir des services en santé et services sociaux de qualité et qui travaille à améliorer tous ces services dans le Réseau local de santé (Hôpital, CLSC, CHSLD et RPA).

Info :
cusagers.mm@ssss.gouv.qc.ca
819-843-2572 poste 2639.

Municipalité Amie des enfants

C'est en présence de plusieurs enfants et de M^{me} Doreen Assaad, mairesse de Brossard et présidente du conseil d'administration d'Espace MUNI (organisme responsable du programme Municipalité amie des enfants) que la Municipalité a souligné le renouvellement de son accréditation MAE, le 20 novembre dernier, Journée internationale des droits de l'enfant.

Pour l'occasion, les membres du comité de la Politique Famille-Aînés et du comité bibliothèque Austin Livres-Service avaient uni leurs efforts pour organiser une activité conte. Les enfants ont été invités à plonger dans l'imaginaire de la conteuse Christine Bolduc, à découvrir la bibliothèque Austin Livres-Service et à participer à une activité de dessin dans une atmosphère festive.



La Municipalité a fait le bonheur des jeunes participants en offrant à chacun le choix d'un livre neuf, parmi une belle sélection proposée spécialement pour l'occasion.



Photos : Jean-Pierre Naud



Rappelons que la bibliothèque Austin Livres-service est ouverte pendant les heures de bureau. Elle cherche actuellement à regarnir les rayons des livres pour enfants. Si vous avez des livres - en bon état - que vos enfants ne lisent plus, n'hésitez pas à les apporter.

Le livre et la lecture sont de formidables outils d'évasion, d'ouverture et de compréhension du monde.

Regard sur nos artistes

L'un des objectifs de la politique culturelle d'Austin étant de diffuser et de faire connaître le travail des artistes et artisans locaux, nous sommes heureux de vous présenter le troisième d'une série d'articles qui portera sur nos talents locaux.



Découvrons Diane Martin, membre du Regroupement des artistes d'Austin (RAA)

Parcours

Pour Diane, le dessin a toujours été une façon de canaliser son énergie débordante. Très jeune, elle aime dessiner des personnages et des environnements imaginaires; à l'école, elle se fait parfois gronder, car ses gribouillages ornent tous ses cahiers. Jeune adulte, elle entreprend des études en arts plastiques qu'elle interrompt lorsqu'elle devient maman. Elle exploite sa créativité au cours de sa carrière en gestion du loisir, en enseignement de la danse, du yoga et autres activités physiques. Arrivée à Austin en 2017, elle est inspirée par la beauté naturelle des lieux au point où elle s'adonne à nouveau à sa passion d'antan, le dessin. En joignant le RAA, elle découvre d'autres techniques artistiques qu'elle apprécie.

Démarche artistique

Dessiner et peindre permettent à Diane de rendre hommage à ce qu'elle trouve beau. Elle expérimente maintenant avec des médiums tels l'acrylique, le pastel et l'aquarelle. Un texte qu'elle a rédigé pour accompagner une œuvre au pastel créée en 2017 en dit long sur ce qu'elle éprouve :

« Le crépuscule dévoile la magie de la lumière solaire. Le rayonnement du soleil est absorbé par les éléments qui en transforment la réverbération. L'air, la terre, la végétation et l'humidité qui s'en dégage interagissent avec le grand maître de l'énergie afin de créer une œuvre incomparable, inimitable. L'artiste ne fait qu'interpréter à sa manière ce grand jeu lumineux. »



L'hiver, une source d'inspiration (miniatures 4 x 6 à l'acrylique)



Des gens contents des Journées de la culture

L.P. écrit :

Je tiens à vous remercier de m'avoir donné l'occasion de pratiquer ma plume...

J'ai apprécié chaque instant de cette belle journée.

Vous avez accompli un travail colossal. Et vous avez reçu, je pense, la réponse vous aviez espérée.

Toutes mes félicitations! Ce fut un plaisir de travailler et de collaborer avec vous.

Encore merci et Bravo!

MSP écrit :

Quelle journée de la Culture extraordinaire! Bravo à l'équipe.

D.A. écrit :

Je suis passé voir l'exposition de nos coins de paradis dans la salle communautaire, ce mardi.

J'ai beaucoup aimé. Bravo! pour cette belle réalisation, cette belle orchestration. Super la carte indiquant les paradis de chacun.

Les textes inspirants de nature et de vie; un beau rappel de la majestuosité de notre mère terre.

Très touchant de lire que chacun de nous, nous sommes unis par des vibrations qui ont des couleurs qui s'harmonisent.

Merci au comité culturel

Une tradition s'instaure pour l'Halloween

Pour une deuxième année consécutive, le comité des loisirs a tenu son Parcours des frayeurs au parc Shappie Trough. Il avait adopté une thématique rappelant la vie rurale au début du 20^e siècle et appelait les enfants à venir courageusement visiter le parcours situé sur les terres encore hantées par leurs anciens propriétaires.

Malgré la pluie battante par moments, plus de 80 enfants ont relevé le défi! Merci au comité des loisirs, aux donateurs de bonbon, à nos jeunes bénévoles – Corinne Bertrand et Annabel et Evelyn Lefebvre qui ont campé un personnage – et à tous ceux qui ont donné un coup de main pour maintenir l'activité, de façon plus modeste, mais non sans énergie.

Merci aussi aux bénévoles du Service de sécurité incendie qui, fidèles à la tradition, ont assuré la sécurité de nos petits!



Photos : Jean-Pierre Naud

Une programmation culturelle et communautaire diversifiée!

C'est avec brio que le comité culturel a relevé le défi de coordonner une programmation estivale en collaboration avec le comité des loisirs, le comité patrimoine et le comité de la politique de la famille et des aînés.

Malgré les consignes sanitaires en perpétuel changement, le parc municipal et le chapiteau ont accueilli des activités variées pour tous les goûts, pour petits et grands : poésie, écriture, contes, slam, humour, magie, conférences, musique classique, populaire, traditionnelle, jazz et cinéma en plein air.



Photos : Jean-Claude Duff

Le coût des activités a été partiellement subventionné par le programme de soutien aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog, soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.

Un grand merci à tous les bénévoles.



Public et créateurs ne sont pas deux mondes isolés

Collaboration : Renée Bourque, présidente du comité culturel

Les Journées de la culture ont lieu chaque année dans plus de 600 municipalités au Québec. Leur but? Rendre la culture accessible au plus grand nombre. Cette accessibilité est favorisée par la gratuité des événements proposés et aussi par le souhait que le public traditionnellement spectateur devienne de plus en plus acteur de la culture. C'est cet esprit qui a inspiré nos Journées de la culture 2021.

Ainsi, les 26 et 27 septembre derniers, à la demande du comité culturel, des citoyens

avaient produit leurs propres œuvres en s'inspirant de lieux qui éveillaient leur fierté et leur bonheur de vivre à Austin, leur coin de paradis. Les émotions suscitées par la création leur ont inspiré quelques perles qui feraient l'orgueil de bien des écrivains. L'exposition est actuellement exposée dans la salle communautaire. Vous pouvez y relever quelques-unes de ces perles littéraires austinoises.

À notre programme des Journées de la culture également, les citoyens ont été invités à s'initier aux djembés avec un artiste sénégalais; à découvrir comment

certains de nos artistes (membres du Regroupement des artistes) produisent leurs œuvres; à savourer un spectacle de jazz divertissant, en plus d'assister au lancement de notre nouvelle politique culturelle.

Les citoyens ne sont plus seulement des consommateurs de culture, ils deviennent des producteurs et même des diffuseurs de culture. Permettre à nos citoyens d'accéder et de participer aux activités culturelles est une dimension importante d'une société qui se veut inclusive.

Propositions d'activités

L'une des membres du comité PFA, Stéphanie Tremblay, propose de nouvelles activités de rencontre.

Rendez-vous causettes, bavettes et pirouettes (0-5 ans)

Dans le contexte de pandémie et de pénurie de places en garderie, plusieurs parents doivent mettre sur pause leur carrière. D'autres parents font simplement le choix de rester à la maison avec leurs tout-petits.

Afin de briser l'isolement, Stéphanie vous propose des rencontres hebdomadaires le vendredi matin de 10 h à 11 h, dans la salle communautaire. Venez prendre un café ou un thé pendant que vos enfants s'amuse ensemble. Le premier vendredi du mois, le rendez-vous est élargi aux personnes à la retraite.

Pour garnir l'armoire à jeux qui servira à ces rencontres, la Municipalité recueille les dons de jouets 0-5 ans en excellent état.

Marche collective (tous les âges)

Vous vous cherchez une raison de sortir marcher malgré le froid qui s'installe? Vous cherchez des compagnons de marche pour jaser chemin faisant ou simplement pour vous motiver?

Stéphanie organise un groupe de marche. Le groupe pourrait sortir chaque semaine à un endroit différent sur le territoire. Il s'adaptera à la vitesse de marche des participants.

Pour manifester votre intérêt, écrivez à Stéphanie à tremblay.ste@gmail.com

Envie de bouger ou de rencontrer des gens? Connaissez-vous les loisirs intermunicipaux?

Les citoyens d'Austin, de Bolton-Est, d'Eastman, de Saint-Étienne-de-Bolton et de Stukely-Sud bénéficient d'un programme de loisirs intermunicipaux. Les activités ont lieu en grande partie à l'école du Val-de-Grâce à Eastman, mais aussi à Austin et à Bolton-Est.

La programmation est offerte en trois sessions (automne, hiver, printemps-été).

Prenez en connaissance sur notre site Internet : <https://municipalite.austin.qc.ca/loisir-culture-et-vie-communautaire/loisirs-intermunicipaux-2/loisirs-intermunicipaux/>

Le saviez-vous?

Comme Austin n'a pas la masse critique ou les infrastructures nécessaires à la pratique du hockey, du soccer, du baseball et du patinage artistique, la Municipalité a depuis 2005 une politique de remboursement de la surtaxe sur ces sports à la Ville de Magog.

Cette année, la Municipalité a élargi la politique de remboursement pour ces mêmes sports à la municipalité d'Eastman. C'est une action qui découle directement de la nouvelle politique de la famille et des aînés, afin d'encourager l'activité physique chez nos jeunes.

Dans le dernier bulletin, nous avons distribué un aimant

Voisins solidaires, que nous vous invitons à apposer bien à la vue sur votre frigo. Nous espérons que vous avez utilisé les espaces pour inscrire les nom et numéro de téléphone des personnes et voisins avec qui communiquer en cas de besoin.



Le petit logo formant l'en-tête de l'aimant a été créé spécifiquement pour notre démarche à Austin. Si votre groupe ou association souhaite l'utiliser dans ses communications rassembleuses, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Le 1^{er} mars dernier, la Municipalité a adhéré officiellement à la démarche Voisins solidaires. Cette démarche s'inscrit dans la Politique de la famille et des aînés, que la Municipalité a adoptée en avril et lancée le 15 mai dernier, réitérant son intention d'offrir des services aux familles et de permettre aux aînés de vieillir heureux et en santé à Austin.

Il n'y a pas de recette unique pour réaliser la démarche Voisins solidaires. Chaque voisin, groupe ou association peut se l'approprier comme bon lui semble. Pour vous donner un aperçu, nous vous présentons quelques initiatives qui se passent déjà chez nous, à Austin.

Découvrons quelques initiatives de l'Association des propriétaires du Domaine Mont-Orford (APDMO)

Collaboration : Pierre Bélanger et Gilles Gagnon

- › Prendre le temps de sourire, de se saluer et de se parler lorsque l'on se rencontre.
- › Planifier des rencontres à la plage pour se parler en prenant une collation ou l'apéro.
- › Planifier des sorties de vélos et de marche
- › Pendant leurs absences, rentrer les bacs de récupération des voisins, vérifier qu'il n'y a pas de dommage après des grands vents.
- › Organiser une fête des voisins au lac O'Malley.
- › Produire des bulletins pour informer les membres.
- › Produire une trousse d'accueil pour les nouveaux venus.
- › Mettre à la disposition des membres un babillard communautaire à l'entrée du Domaine.
- › Organiser une guignolée afin de récolter des dons au profit de la banque alimentaire de Magog.
- › Organiser une corvée annuelle de nettoyage des fossés.
- › Mettre en commun des équipements communautaires (abris extérieurs, brûleur à blé d'inde, etc.)

Vous aimeriez créer un regroupement ou une démarche dans votre secteur? Communiquez avec Renaud Payant-Hébert à l'adresse r.payant@municipalite.austin.qc.ca

Comment prévenir les engelures chez votre animal

Les animaux, tout comme les êtres humains, peuvent souffrir du froid. Voici donc quelques conseils afin de prendre soin de votre animal en saison froide.

La résistance des chiens aux basses températures varie d'une race à une autre. Les chiens de types nordiques (huskies, malamutes, samoyèdes, etc.) résistent mieux au froid, notamment parce qu'ils possèdent un poil et un sous-poil épais et abondant. À l'opposé, les chiens de petite taille ou au pelage court (bichon, chihuahua, boxer, lévrier, etc.) ainsi que la gent féline sont davantage sensibles au froid. L'âge de l'animal diminue aussi sa résistance : un jeune animal ainsi qu'un chien ou un chat âgé tolère moins bien les basses températures.

Par temps froid, les risques d'engelures sont bien présents. Ces lésions attaquent surtout les oreilles, les coussinets plantaires et la queue et ne sont pas immédiatement décelables. Plusieurs jours peuvent en effet s'écouler avant que des signes comme l'inflammation des tissus (rouges, blancs ou gris) et même le détachement de la peau morte se manifestent.



Afin d'éviter des engelures ou autre problématique liée au froid, voici quelques petits conseils :

- Ne laissez jamais votre animal à l'extérieur sans surveillance pendant de longues périodes.
- Si votre chat sort à l'extérieur même en hiver, assurez-vous de le rentrer pour la nuit, ou de lui offrir un abri adéquat pour le garder au chaud et le protéger du vent.
- Diminuez la durée des sorties et des marches de votre animal.
- Pour un chien de petite taille ou à poil très court, sachez qu'il existe même des manteaux et des bottes adaptés.
- De retour à l'intérieur, nettoyez et asséchez les coussins plantaires avec une serviette humide pour enlever toute trace d'abrasif, de sel et de calcium, des substances qui pourraient les irriter, voire les brûler.

Si votre animal souffre d'engelures, consultez sans tarder votre vétérinaire. Si cela n'est pas possible, couvrez-le de couvertures chaudes et appliquez des serviettes tièdes et humides sur la zone affectée ; dès que celle-ci reprend sa couleur normale, cessez de la réchauffer, puis séchez-la délicatement. Recouvrez-la d'un bandage propre et sec qui ne colle pas. Ne frottez jamais les tissus gelés ou à nu, car vous risquez d'aggraver la situation.

La niche

Aussi résistant soit-il, un chien vivant à l'extérieur a besoin d'une niche. Assurez-vous que celle-ci soit isolée, surélevée, étanche et protégée des vents dominants ; qu'elle soit suffisamment petite pour aider votre chien à conserver sa chaleur corporelle ; et qu'elle soit dotée d'un lit propre et sec.

Licence obligatoire pour les chiens

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Société protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie est mandatée par la Municipalité pour assurer le service de protection et de contrôle des animaux de compagnie ainsi que pour enregistrer et émettre les licences pour les chiens.

Obligations et tarifications

Depuis le 3 mars 2020, **l'enregistrement de tous les chiens est obligatoire au Québec** en vertu de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* ainsi que du règlement municipal.

La licence est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre et est renouvelable tous les ans. Exceptionnellement cette année, l'enregistrement sera valide jusqu'au 31 décembre 2022. Le prochain renouvellement sera donc en janvier 2023.

Frais de licence : Chien stérilisé 40 \$. Chien non stérilisé 50 \$

Rappelons que la municipalité rembourse 100 % des frais de licence pour chiens, pour chacun des chiens d'une unité d'occupation, pour l'année 2021 et 50 % des frais pour l'année 2022. (Par la suite, les frais seront entièrement à la charge du gardien/propriétaire de l'animal.)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui sont traités dans nos pages Enviro-info, communiquez avec Anthony Galvin-Bisson, inspecteur et chargé de projet en environnement, au 819-843-2388 poste 229 ou a.galvin@municipalite.austin.qc.ca.

Des cadeaux écolo-uniques

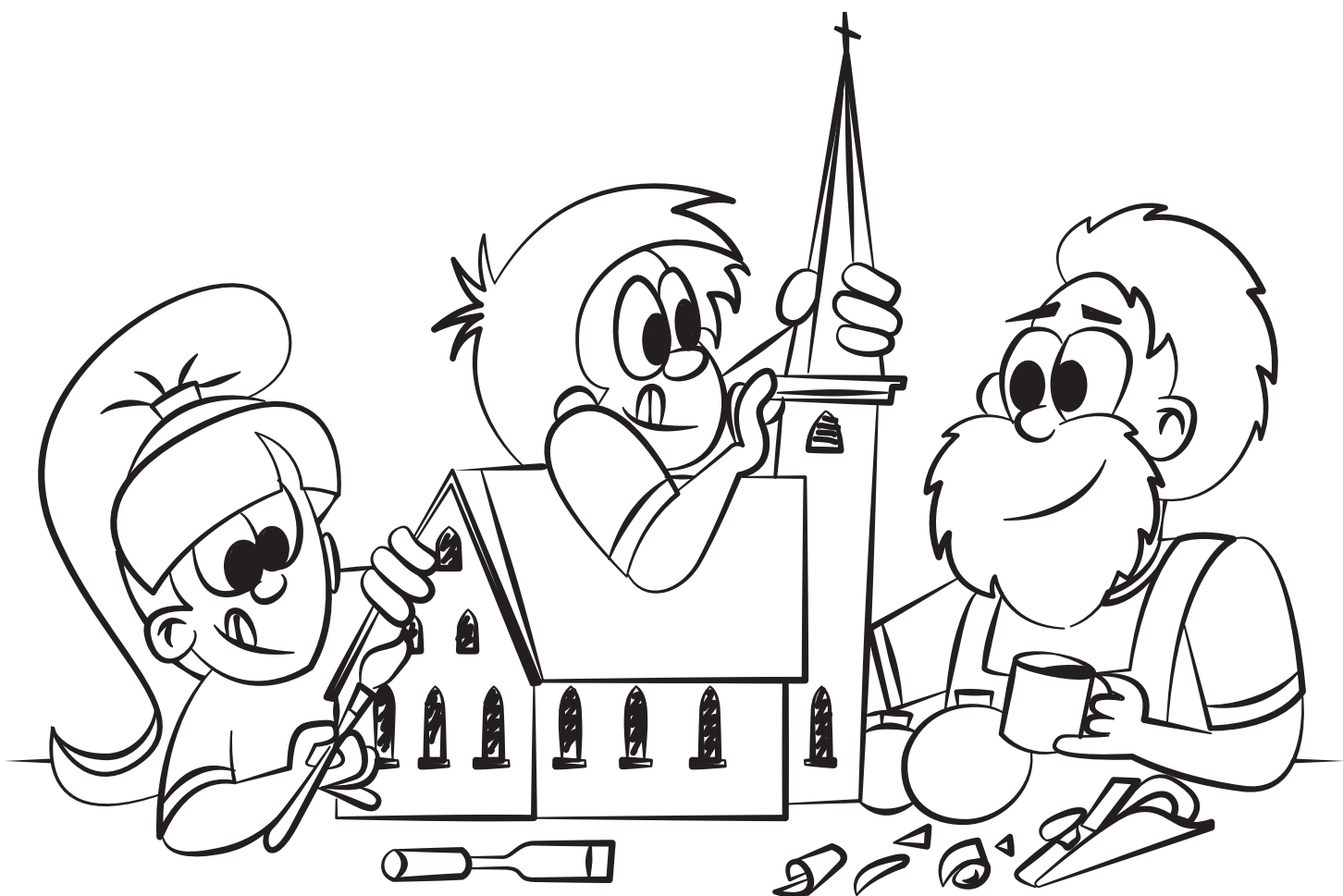
Un objet qui dure est un objet qu'on ne remplace pas, qu'on ne jette pas et qui se répare facilement! Alors, comment faire pour s'assurer que les cadeaux offerts réduisent l'empreinte de GES des gens qu'on gâte? La meilleure solution est de trouver des cadeaux à utilisations multiples ou encore d'opter pour des entreprises offrant une garantie à vie de réparation.

Acheter des articles usagés est une autre avenue intéressante. La Ressourcerie des Frontières offre une solution verte au magasinage, allant des meubles, des électroménagers et des articles décoratifs en passant par la quincaillerie, les articles de sport et de loisirs, et même des antiquités. Vous y trouverez mille et un articles usagés de qualité et en bon état parce que soigneusement triés, nettoyés, réparés ou restaurés, tous proposés à des prix avantageux par rapport au neuf. Pour consulter l'horaire des magasins, réserver une visite au dépôt ou obtenir plus de renseignements, visitez le ressourceriedesfrontieres.com

Dans la même veine, pourquoi ne pas acheter votre chandail de Noël quêtaine et rétro à la friperie la plus proche? Une simple visite peut se transformer en une mine d'or de trouvailles! Ce sera à la fois beaucoup moins cher et plus bénéfique pour votre empreinte carbone.

Ou encore, pourquoi ne pas vous démarquer en offrant quelque chose de tout à fait unique et personnalisé, comme un service, une activité, un concert ou une sortie ensemble? Non seulement l'impact environnemental sera à son plus bas, mais la personne choisie sera plus que ravie que vous lui offriez un bon dessert fait maison, une sortie au théâtre ou au musée, une fin de semaine pittoresque entre amis.ies dans un chalet ou même débayer la cour d'entrée cet hiver!

Finalement, dans le tourbillon fou de la vie d'aujourd'hui, le plus beau cadeau est peut-être de s'offrir un bon moment en famille. Voici une activité de coloriage pour vous. Téléchargez des exemplaires pleine page sur le site de la municipalité à municipalite.austin.qc.ca/colorier et retrouvez votre cœur d'enfant le temps d'un coloriage avec vos enfants ou petits-enfants.



Horizon 2030 : lutter contre les changements climatiques à Austin

On a beaucoup entendu parler de la Conférence de Glasgow de 2021 sur les changements climatiques, ou COP26, qui vient d'avoir lieu. Constat : le moment est à l'action pour réduire notre empreinte carbone.

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publié en août 2021 était clair : le monde n'est pas sur la bonne voie pour rester en dessous des 2 °C voire 1,5 °C de réchauffement global par rapport à l'ère préindustrielle, objectif à long terme de l'Accord de Paris.

À la Municipalité, nous savons que les défis sont nombreux. Or, une étude réalisée en 2019 démontre que **90 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur notre territoire proviennent du secteur des transports.**

Afin d'être proactive, Austin s'est jointe aux Partenaires pour le climat (PPC), une plateforme permettant de consulter les meilleures ressources et les meilleurs spécialistes sur les initiatives face aux

changements climatiques à l'échelle locale. PPC comporte un outil qui a pour but d'aider à concevoir et évaluer la stratégie de lutte contre les changements climatiques d'une municipalité en cinq étapes :

1. l'établissement d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de prévisions;
2. la fixation d'objectifs de réduction des émissions de GES;
3. l'élaboration d'un plan d'action de réduction de GES;
4. la mise en action du plan de manière transparente;
5. l'évaluation des progrès réalisés.

Grâce au soutien de M. François Lafortune, spécialiste en gaz à effet de serre (GES), changements climatiques et gestion des matières résiduelles, la Municipalité a tout récemment complété l'étape 2 de l'outil PPC. En effet, en octobre dernier, le

Conseil a adopté une résolution, s'engageant d'ici 2030 à **réduire les émissions de GES de 15 % pour ses activités municipales et de 25 % pour la collectivité par rapport aux données de l'année 2019.**

Nous sommes actuellement à l'étape 3 : élaboration du plan d'action pour réaliser ces objectifs. Plusieurs idées stimulantes sont sur la table : électrification des transports, autopartage, entraide de quartier, réduction des déchets à la source, jardinage communautaire et plus encore.

Nous partagerons le plan d'action dès qu'il aura été adopté. Nous avons bien hâte! Malgré la petite taille de notre municipalité, nous pouvons avoir une réelle incidence sur le monde qui nous entoure et pour des générations à venir.

Chacun de nous doit se sentir concerné et faire l'effort qui est à sa portée pour aider à conserver notre nature précieuse, riche et fragile.

Écocentre

La Municipalité a une entente d'accès à l'écocentre de Magog. Avant de vous rendre à l'écocentre, vous devez vous inscrire ou renouveler votre inscription à nos bureaux (il suffit bien souvent d'un simple coup de fil!).

À l'écocentre, un préposé vous remettra une carte valide pour l'année 2022. Nous vous encourageons à vous procurer la carte – mais seulement si vous comptez l'utiliser... La Municipalité paie 36 \$ pour chaque carte émise. Vous devez avoir votre carte valide en main lorsque vous vous présentez à l'écocentre, sans quoi l'accès vous sera refusé.

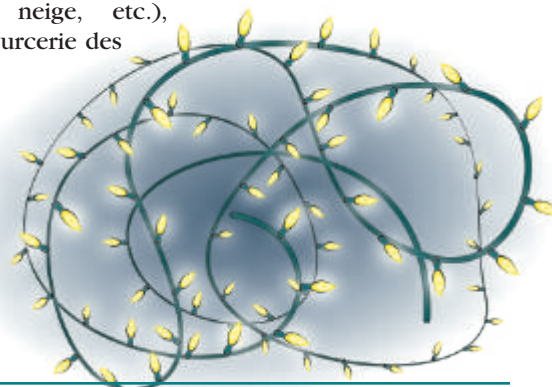
L'écocentre accepte gratuitement tissus, métaux, matériel informatique, pneus (avec ou sans jante) et matières recyclables trop grosses pour le bac bleu. Le citoyen doit cependant payer certaines autres matières (comme les résidus verts et les matelas). Pour connaître les modalités d'utilisation de l'écocentre, visitez le www.ville.magog.qc.ca/batiment/ecocentre.

Durant les Fêtes et en tout temps, assurez-vous de vous débarrasser de vos matières résiduelles aux bons endroits. En cas de doutes, visitez le site abcdubac.com de la MRC, la section « Ça va où? » du site recupestrie.com ou notre *Guide du bon débarras!* accessible sur notre site web!

Mille lumières pour la planète

Vous aimez avoir une demeure éclairée de mille feux pendant le temps des Fêtes? Pensez à opter pour des lumières décoratives plus performantes, durables et écologiques! Les DEL sont de plus en plus abordables et votre facture d'électricité s'en portera beaucoup mieux. Et pour limiter votre consommation pendant toute la période des Fêtes, pensez à utiliser une minuterie.

Après les Fêtes, vous pouvez vous départir de vos « vieilles » lumières de Noël à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture du bureau municipal. Seuls les jeux de lumière standard (ampoules et fil) sont acceptés. Pour ce qui est des couronnes et autres décorations illuminées (père Noël, bonhomme de neige, etc.), pensez à la Ressourcerie des Frontières.



Prix Reconnaissance en patrimoine

Collaboration : Serge Wagner

Le prix Reconnaissance en patrimoine honore, au besoin, des projets ou des personnes remarquables qui ont enrichi le patrimoine de la municipalité d'Austin. Le patrimoine d'un lieu ou d'une collectivité comprend à la fois les biens matériels (mobilier, immobilier, paysager) et les biens immatériels (traditions, savoir-faire) hérités du passé.

Madeleine Saint-Pierre, lauréate 2020

Native de Saint-Hyacinthe, Madeleine s'attache à notre région alors qu'elle y passe ses étés dans le chalet familial sur les rives du lac Memphrémagog. Elle s'établit définitivement à Austin, en 1982, alors qu'elle et son mari, Marcel Guilbault, acquièrent la maison Patch. Ce faisant, ils s'enracinent dans un riche terroir patrimonial, mais qui restait alors largement méconnu.

L'engagement de Madeleine pour Austin et sa région sera entier.

- Elle sera présidente du comité de parents de l'école Val-de-Grâce où ses deux filles étudient.
- Amante de musique, elle fera partie, jusqu'à ce jour, de diverses chorales locales et régionales.
- Avec un groupe de bénévoles, Madeleine s'engage également activement au conseil d'administration de Memphrémagog Conservation (MCI) en en faisant un organisme bilingue, moderne, pionnier en environnement.
- À Austin plus particulièrement, Madeleine participe activement et ardemment à plusieurs projets communautaires :
 - Ainsi, elle coordonnera le chantier municipal, Vie communautaire, de la Planification stratégique, qui mènera, entre autres, à la création du Circuit patrimonial.
 - Cependant, c'est dans le cadre de deux comités que se manifesteront ses talents remarquables d'animatrice et d'organisatrice : le Comité culturel dont elle devient membre en 2003 et la présidente en 2009; et le Comité du patrimoine, à partir de 2014.

Les contributions et réalisations de Madeleine en matière de culture et de patrimoine sont considérables. Les plus saillantes sont les suivantes :

- Contribution aux diverses publications historiques du Comité culturel (dépliants et livrets);
- Participation lors des travaux archéologiques sur le complexe des moulins (publications et citations municipales);
- Animation et préparation des activités culturelles annuelles intitulée les Samedis culturels – comprenant, au fil des ans, des concerts, conférences, sorties guidées, etc.
- Contribution, à partir de 2010, à la création d'Austin Livres-service : d'abord, une bibliothèque à l'hôtel de ville, élargi à des biblio-boîtes dans plusieurs secteurs de la municipalité;
- Mémoire des Aînés, en 2011. Peut-être le projet patrimonial qui subsistera encore dans 100 ans - une série de films recueillant les souvenirs des personnes âgées d'Austin. Avec la contribution d'Andrea Fairchild, Madeleine a pu préserver notre histoire orale. Le projet, toujours en cours, a été accompagné d'une classification des informations recueillies lors des entrevues filmées; il a déjà donné lieu à la production de deux DVD.



Madeleine pose fièrement avec le cadeau qui lui a été remis en guise de reconnaissance : une aquarelle de sa maison, réalisée spécialement par Denise Breton.

Fermeture de l'église

L'église d'Austin a célébré sa dernière messe, le dimanche 21 novembre dernier.

Comme vous le savez, l'acquisition de l'église s'inscrit dans nos objectifs de protection et de valorisation de notre patrimoine historique. Le sujet est d'ailleurs au cœur des discussions de la démarche de revitalisation du noyau villageois que mène actuellement le comité consultatif de développement d'Austin.

Une consultation populaire a été faite, le 4 août dernier, afin d'entendre les citoyens

sur l'éventuelle vocation que nous pourrions donner au bâtiment. Quelques idées sont ressorties : un lieu d'expositions d'artistes locaux, un endroit où prendre un café, une salle de spectacle, un lieu d'animation communautaire, un lieu d'activités culturelles et une salle multifonctionnelle.

Si la vocation future n'est pas claire encore, une chose l'est : l'acquisition à des fins communautaires fait l'unanimité chez les participants.

Mémoire des aînés

Le dimanche 26 septembre, à l'occasion des Journées de la culture, les comité culture et patrimoine ont organisé la projection du dernier film documentaire de la série Mémoire des aînés - *Aux origines d'Austin. Les familles fondatrices*, lequel qui porte sur les ancêtres de résidents permanents, les ancêtres de résidents saisonniers et les familles d'origine néerlandaise venues prêter main forte pour prendre soin des enfants recueillis par madame Lily Butters au Centre hospitalier qu'elle a fondé.

Vous pouvez le visionner en tout temps, sur le [site de la municipalité](#)

Heritage Recognition Award

Collaboration: Serge Wagner

The Heritage Recognition Award honours individuals or outstanding projects that have enriched the heritage of the Municipality of Austin. The heritage of a place or community includes both material goods (movable, immovable, landscapes) and intangible goods (traditions, know-how) inherited from the past.

Reginald Dingman, Recognition Award for 2021

Photo : Jean-Claude Duff



Reginald Dingman Jr. accepted the award on behalf of his father. The plaque came with a digital photo frame, loaded with pictures of Austin, friends and family, for Mr. Dingman's lasting enjoyment.

In recognition of his generosity and efforts to preserve important legacies and a significant page of our history, the Heritage Committee is proud and honored to designate Mr. Reginald Dingman as the recipient of the Heritage Recognition Award for 2021.

Mr. Dingman is the last of the Austin pioneers who managed sawmills in our territory. (Millington's Dingman sawmill ceased operations in the 1980s.) Mr. Dingman is the heir to a family that arrived in Austin in the 20th century; the family took over from the Thompson, Patch, Racicot and Place families who built and managed mills along Powell Brook. He was born in Austin and lived here his entire life. Throughout his life, he contributed to the municipality on many levels.

On a personal level, he owned a business and employed young and old in Austin for over 30 years. He gave generously of his time and commitment to numerous endeavours, like the original fire department and the building of the municipal park. More personally, he took actions to preserve his historical barn, an iconic structure and one of the few left on the territory, and through his farming operations, also contributes to the preservation of our landscapes.

On a political level, he served as municipal councillor for 32 years where, among other things, he instigated the purchase of a piece of land where there was a natural spring that was known as Shappie Trough. This land is now a natural park that houses the Trail of Children's Right, a legacy for his own descendants and the generations to come.

Perhaps of more significance was the fact that he recently agreed to donate to the municipality the old millstones that were resting on his land and have them relocated on the property next to the dam, where they will eventually be showcased for all to see and appreciate and certainly discover the history of Millington, a small village that once thrived with more life and development than our actual "heart of the village".

Mr. Dingman attempted to preserve what he felt was the fundamental heritage of the Austin community. He has succeeded in many an initiative. Perhaps his biggest disappointment was not being able to preserve the old wooden bridge over Powell Brook, some 30 years ago.

Capsule sur le patrimoine

Dans le cadre de son entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, la MRC de Memphrémagog, par l'entremise de son comité culturel, s'est donnée comme mandat de mettre en œuvre des actions visant à stimuler le développement culturel sur le territoire.

Puisque chacune des 17 municipalités de la MRC a une personnalité qui lui est propre, la MRC a donné au BEAM (Bureau Estrien de l'Audiovisuel de l'Estrie) le mandat de créer 17 courts métrages, d'environ 3 minutes, qui feront connaître un aspect particulier de la culture ou du patrimoine de chacune des municipalités.

À Austin, la capsule a été tournée le 11 octobre dernier, jour de l'Action de Grâce, dans les couleurs resplendissantes de l'automne, de l'aube à la tombée du jour. Elle met en vedette nos paysages, nos chemins patrimoniaux, notre caractère rural et champêtre, notre patrimoine, notre église...

Nous ne manquerons pas de la diffuser, le moment venu.



Photo : Maurice Daigle

Urbanisme : des nouvelles mesures à considérer!

L'entrée en vigueur des projets de loi 69 et 67, qui émanent du gouvernement du Québec, a entraîné plusieurs changements pour les municipalités. Soulignons les processus entourant les dérogations mineures et la démolition des bâtiments construits avant 1940, qui ont été complètement transformés!

Interdiction de dérogations mineures :

Avec les nouvelles mesures du gouvernement québécois, disons-le franchement : c'est tout un revirement pour les dérogations mineures!

En fait, toutes les demandes de dérogations mineures qui pourraient porter atteinte à la santé publique, à l'environnement, à la sécurité publique ou au bien-être général (des "zones de contrainte") ne sont plus recevables. Par exemple, jusqu'à récemment, on pouvait accorder une dérogation mineure pour l'empiètement dans une bande de protection riveraine ou pour le remblai dans une zone d'érosion.

Heureusement, même dans les zones de contraintes, les dérogations mineures demeurent possibles à la condition qu'elles n'aillent pas à l'encontre de la problématique identifiée sur les lieux ou qu'elles ne représentent pas un risque direct. Il pourrait alors être permis de créer un lot dérogoire sur un terrain riverain ou de déroger à une marge avant dans une zone de paysage d'intérêt naturel supérieur.

Cependant, pour de telles dérogations, les demandes acceptées par la Municipalité devront être soumises à une analyse de la MRC. Celle-ci aura 90 jours pour donner son avis, émettre des conditions ou même désavouer l'autorisation donnée par la Municipalité.

Patrimoine et démolition :

Afin de mieux protéger les immeubles à valeur patrimoniale, une foule de nouvelles mesures sont entrées en vigueur et d'autres sont à prévoir. Par exemple, d'ici 2026, la MRC devra réaliser un inventaire du patrimoine bâti pour les municipalités qui n'en ont pas. De plus, les municipalités devront modifier ou adopter un nouveau règlement de démolition avant avril 2023.

Ces mesures pourraient avoir des répercussions sur vos projets de construction! Si vous prévoyez la démolition d'un bâtiment construit avant 1940, voici ce que vous devez savoir :

- Dès maintenant et pour les prochaines années, des mesures transitoires sont en place. Votre demande de permis de démolition, une fois acceptée par la Municipalité, devra être soumise au ministère de la Culture et des Communications, lequel aura 90 jours pour donner son avis.
- Puis, une fois l'inventaire et les modifications règlementaires mis en place, les demandes touchant les immeubles patrimoniaux devront être examinées par la MRC. Un délai maximum de 90 jours est prévu pour l'analyse et l'avis de la MRC. L'émission du permis de démolition se fera à la réception de l'avis ou à l'expiration délai.

Vous avez besoin d'informations supplémentaires? N'hésitez pas à communiquer avec le service d'urbanisme!

Élevage des poules – erratum

Dans le dernier bulletin municipal, on indiquait que l'élevage des poules à des fins personnelles est autorisé sur le territoire de la municipalité (classe d'usage RS6). Précisons que cet usage est interdit dans certains secteurs, dont celui du Domaine du Mont-Orford qui correspond aux zones 2.6-RV, 2.7-RV et 2.8-RV dans notre règlement d'urbanisme.

Aménagement d'une seconde sortie du Développement Quatre-Saisons aux fins de sécurité publique

La seconde sortie du Développement Quatre-Saisons a pour but d'améliorer la couverture en cas d'urgence dans ce secteur qui compte plus de 500 résidents. Il s'agit d'un enjeu de sécurité publique.

Le projet figure au plan d'urbanisme adopté en 2016.

Il en est à ses premiers balbutiements. Le Conseil est actuellement à l'étape de l'acquisition de connaissances. Jusqu'à présent, il a donné des mandats pour établir deux tracés potentiels et faire des caractérisations biologiques.

En novembre dernier, le Conseil a mandaté la firme Transfert Environnement et Société pour élaborer une grille d'analyse multicritère et démarche participative visant à déterminer l'emplacement de la seconde sortie. Cela permettra de réaliser une analyse qui tiendra compte des dimensions sociales, environnementales et économiques en collaboration avec le milieu.

Aucun échéancier n'a encore été arrêté. Certainement, rien n'est prévu à brève échéance.

Internet

Vous l'avez certainement entendu, le gouvernement du Québec compte avoir branché tous les domiciles à Internet d'ici l'automne 2022.

Le gouvernement a accordé des contrats à différents fournisseurs de service dans différentes régions. À Austin, ce sera COGECO (qui a acheté AXION).

Au cours des semaines qui viennent, COGECO procédera à la vérification des adresses qui ne sont pas desservies par la fibre optique sur notre territoire.

Si cela vous concerne, veuillez nous écrire à info@municipalite.austin.qc.ca avec en objet : Accès Internet. Nous allons mettre notre liste à jour et la transférer à COGECO en temps utile.

Résultats de l'élection municipale 7 novembre 2021

Mairesse Lisette Maillé

Conseillères et conseillers :

Poste n° 1 Victor Dingman

Poste n° 2 Claire Rocher

Poste n° 3 François Tanguay

Poste n° 4 Isabelle Couture

Poste n° 5 Pierre Henrichon

Poste n° 6 Bernard Jeansonne

Rappelons que les conseillers ne représentent pas un district en particulier, mais que tous représentent l'ensemble et l'intérêt collectif des citoyens.

Le taux de participation aux urnes fut de 31,1 %.

Merci à tous les électeurs qui ont voté - tant en personne que par la poste.

Un énorme merci au personnel électoral qui a assuré, avec un grand professionnalisme, le bon déroulement du vote.

Les résultats complets sont disponibles sur le site Austin - Résultats - Élections municipales 2021 (electionsmunicipales.quebec)

Le résident et sa neige

La municipalité a mis en ligne une capsule vidéo qui montre les bonnes pratiques en ce qui concerne le déneigement des entrées de cours afin de faciliter les opérations de déneigement sur le réseau routier. Vous la trouverez à : municipalite.austin.qc.ca/services-aux-citoyens/voirie-et-travaux-publics/entretien-hivernal/.

Récupération des sapins naturels

Du lundi 3 janvier au vendredi 7 janvier prochain inclusivement, la municipalité fera la cueillette des sapins naturels laissés en bordure de la route, à des fins de récupération écologique. Les sapins doivent être complètement débarrassés de leurs décorations.

Calendrier du CCU 2021

Réunion du CCU 9 h 30	Date limite de dépôt de documents	Séance du conseil 19 h (Décision)
Lundi 10 janvier	4 janvier	7 février
Lundi 7 février	1 ^{er} février	7 mars
Lundi 7 mars	1 ^{er} mars	4 avril
Lundi 11 avril	6 avril	2 mai
Lundi 9 mai	3 mai	6 juin
Lundi 13 juin	7 juin	4 juillet
Lundi 11 juillet	5 juillet	1 ^{er} août
Lundi 8 août	2 août	6 septembre
Lundi 12 septembre	7 septembre	3 octobre
Mardi 11 octobre	4 octobre	7 novembre
Lundi 7 novembre	1 ^{er} novembre	5 décembre
Lundi 12 décembre	6 décembre	9 janvier 2023

Dates des séances du conseil 2022

10 janvier - 7 février - 7 mars - 4 avril - 2 mai - 6 juin
4 juillet - 1^{er} août - 6 septembre (mardi) - 3 octobre
7 novembre - 5 décembre

Horaires des Fêtes

Le bureau municipal ferme le 24 décembre
et rouvrira le 3 janvier.

Pour toute urgence (incendie, accident ou situation qui demande l'intervention des premiers répondants), composez le 911.

Pour tout problème de voirie, appelez au 819 820-5928.

Pour les demandes de permis de feu à ciel ouvert (message préenregistré), appelez au 843-0000.

Numéros de téléphone importants

Ambulance, premiers répondants, incendie, police : 911
Info-santé : 811
Services de police : 819 843-3334

Permis de feu à ciel ouvert (obligatoire, sans frais) : 819 843-0000
Réseau routier : 819 820-5928
Centre des services sociaux de Memphrémagog : 819 843-2572

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0
Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : www.municipalite.austin.qc.ca
 /municipalite.austin/



Vraie de nature et de cœur



My fellow citizens,

Today, it is with great pride that I sign the first “Word from the Mayor” of the next four years. By re-electing me by acclamation as your Mayor, you’ve indicated that you agree with our collective vision and with those elements that contribute to our wealth: the protection of the environment, an attractive place to live, and civic participation and engagement. In other words, you believe in building a true community.

At the outcome of the election, we welcome three new members at the Council table : Claire Rocher, François Tanguay and Pierre Henrichon, who join Victor Dingman, Isabelle Couture and Bernard Jeansonne. Together, we shall form a great team to work in the best interest of us all.

The arrival of newly elected officials necessarily entails the departure of others. I would like to take this opportunity to thank Jean-Pierre Naud and Paul-Émile Guilbault for their valuable contribution to Council and to the community over the past four years. Our former colleague, Jean-Claude Duff, deserves special thanks for his 18 years of generous service, decisive contributions and committed participation.

As always, I thank the members of our staff for their tireless dedication as well as all our volunteers for their invaluable contribution. It is together that we can maintain the excellent quality of life we enjoy here in Austin.

Normally, Council would have already adopted the municipal budget for next year. However, the election significantly monopolized internal resources so the budget planning process has only just begun. The budget, therefore, will be adopted at a special meeting on January 17, 2022.

I don't think I'm wrong in saying that we all wish we had turned our backs on the pandemic in 2021. That is not the case. I encourage you to stay positive to protect your mental health and that of your loved ones, especially children. If you need help, there are resources. Do not hesitate to contact us for a referral.

May the New Year bring you health, serenity, peace, small pleasures and great joys... and may your happiness be sustainable!

*Make the most of the Holidays!
Recapture the childlike wonder of Christmas
and share precious moments with your family.*



Fourth quarter 2021

Content

Community News.....	2
News from Town Hall	3
Heritage Recognition Award ...	11

The Quebec Charter of the French Language prohibits the Municipality from systematically translating its documents and communications. (Only municipalities with an English-speaking population of over 50% are allowed to do so.) We are thus unable to provide you with more than the following excerpts of various articles. However, our fully bilingual staff will be happy to answer any questions you may have about the contents of this bulletin.

2022 Agenda of Resources for Seniors + image

The 12th edition of the Agenda of Resources for Seniors is now available.

This practical reference, in French and English, is greatly appreciated by the seniors of our MRC. Several services have been specifically tailored to reach those who are vulnerable and isolated.

The Agenda is distributed, free of charge, to retired or soon-to-be retired citizens residing in the Memphremagog MRC. Get your copy from one of our Little Free Libraries, at Town Hall, in local pharmacies).



Memphremagog Committee of Healthcare Users

The Memphremagog Committee of Healthcare Users is a team of volunteers dedicated to help you access quality health and social services and improve these services in the local healthcare network (hospital, CLSC, CHSLD and RPA).

For info: 819-843-2572, extension 2639 or cusagers.mm@ssss.gouv.qc.ca (in French only).

Child Friendly Municipality

On World Children's Day this past November 20th, the Municipality renewed its accreditation as a Child Friendly Municipality.

To mark the occasion, members of the Family and Elders policy Committee and of the Library Committee organized a story-telling activity. Children listened with awe to story-teller Christine Bolduc. Afterwards, they discovered the Austin Livres-Service Library and had fun participating in a drawing activity. Finally, they were delighted to receive a new book, which they were invited to choose for themselves. See photos on page 3.

The library is open during office hours. We are looking to enlarge the collection of books for children. If you have books (in excellent or good condition) that your children have outgrown, we'll be glad to take them off your hands!

Colouring

In the rush of everyday life, perhaps the best gift we can offer ourselves is to share precious moments with our family. Flip to page 8 to discover our colouring activity. Download a full-page version from the Municipality's website at municipalite.austin.qc.ca/colorier and rediscover your inner child by colouring along with your kids or grandkids.



Did you know...?

... That the Municipality has been reimbursing the surtax charged to the citizens of Austin by Magog on certain sports? Indeed, as there aren't enough children in Austin to form hockey, soccer or baseball teams and as we do not have the infrastructures necessary to offer a figure skating program, a reimbursement policy was established back in 2005 to encourage young people to practice these sports. **And, this past year, the policy was extended to include the surtax charged by Eastman for these same sports.** Another concrete action of our Family-Seniors Policy!

Memory of the Elders

On Sunday, September 26, as part of our Cultural Days celebrations, the Culture and Heritage Committees organized a screening of the film *Origins of Austin. The Founding Families*. This latest instalment of the documentary series "Our Elders Remember" features the ancestors of permanent residents and of seasonal families who have been long been established in Austin. A third chapter showcases the Dutch immigrants who came to help Mrs. Lily Butters at the hospital she founded for mentally handicapped children.

View them online, at any time, on the municipality's website at: <https://municipalite.austin.qc.ca/english/history-and-heritage/our-elders-remember/>

Christmas tree recycling

Recycle your real, unadorned Christmas trees (free from pots, baubles and tinsel). From Monday January 3rd to Friday January 7th, the Municipality will pick up natural trees at curbside. They will be shredded and turned into compost.

Un-Deck the halls

Your Christmas lights have lost their spark? Your artificial tree has lost its appeal? Small electrical items are broken? Call the Ressourcerie des Frontières to have them picked up and recycled or dismantled properly.



Austin Is Acting to Reduce Greenhouse Gas Emissions

In 2019, as a proactive measure, Austin joined the Partners for Climate Protection (PCP). Established by the Federation of Canadian Municipalities, this program provides municipalities large and small with the tools and resources necessary to take action against climate change by reduce emissions and by implementing lasting changes.

A study conducted at that time showed that 90% of greenhouse gases (GHG) on our territory come from transportation.

With the help of Mr. François Lafortune, a specialist in climate change, we have set our objectives to reduce emissions from municipal activities by 15% and from community activities by 25% by the year 2030.

We are now in the process of developing an action plan to achieve these objectives. Several ideas are being considered: electrification of ground transportation, car sharing, neighborhood initiatives, reduction at source, etc.

We will share this plan as soon as it has been adopted. (We can't wait!) Even though we are a small community, together we can have a real impact.

High Speed Internet

As you've undoubtedly heard, the Provincial Government aims to have all Quebec residences connected to the Internet by the fall of 2022.

Contracts have been awarded to various Internet providers in the different regions. In Austin, it will be COGECO (who has purchased AXION).

At press time, COGECO is in the process of checking and rechecking the addresses that do not have a fiber-optic connection. If you are one of them, please write to us at info@municipalite.austin.qc.ca, subject line: Internet Access. (Be sure to include your address!). We will update our list and transfer it to COGECO in due course.

Urban Planning: New Measures to Consider!

The coming into force of Bills 69 and 67, adopted recently by the Government of Quebec, has a significant impact on Municipalities. Indeed, the processes to grant a minor variance or to permit the demolition of a building built before 1940 have been entirely modified. Here are the highlights:

Prohibitions Respecting Minor Variances

Requests for minor variances which could potentially impact public health, the environment, public safety or the general welfare (areas of constraints) are no longer receivable. For example, until recently, it had been possible to grant a minor variance to permit an encroachment into the riparian buffer zone or an embankment in an erosion zone. This is no longer allowed.

Some exceptions do apply, however. In a zone subject to restrictions, a minor variance might still be granted as long as it is not contrary to the restriction itself and does not pose a direct risk. For example, the creation of a derogatory waterside lot or a derogation to a front margin in a zone designated as a natural landscape of superior interest might still be allowed.

However, such minor variances also require the MRC's approval. The latter has 90 days to render its opinion, add conditions or even disavow the Municipality's prior authorisation.

Heritage and Demolition

To better protect heritage buildings, a host of new measures have come into force and others are to follow. For example, by 2026, the MRC must compile an inventory of the built heritage for municipalities that do not have one. In addition, municipalities will have to amend or adopt a new demolition by-law before April 2023.

These changes could have an impact on your construction project! If you're planning to demolish a building built before 1940, here's what you need to know:

- As of now and for the next few years, transitional measures have been implemented. Your application for a demolition permit, once accepted by the Municipality, must be sent to the Ministry of Culture and Communications. The latter will then have 90 days to render an opinion.
- Once the inventory has been completed and the regulatory changes are in place, applications concerning heritage buildings will be submitted to the MRC, who will have a maximum of 90 days to analyze the project and render an opinion. The demolition permit will be issued upon receipt of the MRC's notice or at the expiration of the 90-day period.

Need more information? Do not hesitate to contact the urban planning department!

Council meetings 2022

The regular sittings of Council in 2022 will take place on: January 10, February 7, March 7, April 4, May 2, June 6, July 4, August 1, September 6, October 3, November 7 and December 5.

All sittings are held at 7 p.m. on Monday, except for the September sitting, which is on a Tuesday.

Holiday Schedule at Town Hall

Please note that the municipal office will be closed from December 24 to January 3.

Emergency (ambulance, first responders, fire, police): 911
Road emergencies: 819 820-5928
Open air fires (permit required, at no cost): 819 843-0000